

# Tableau de garanties - Apivia Vitamin<sup>2</sup> Hospi

**100%  
SANTÉ**

DENTAIRE  
OPTIQUE  
AUDIOLOGIE

Garanties en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020

Extraits des notices d'informations, se conformer aux conditions générales annexées au bulletin d'adhésion.

Le contrat Apivia Vitamin<sup>2</sup> HOSPI n'est pas un contrat « responsable et solidaire », au sens de l'article L. 871-1 du Code de la Sécurité sociale.

Celui-ci n'est donc pas éligible au régime fiscal prévu par la loi N° 94-126 du 11/02/1994 dite « Loi Madelin ».

TG\_VITAMIN2-HOSPI\_ME-AG\_202010\_2

## Hospitalisation

	N 1	N 2
Honoraires Médicaux et Chirurgicaux (y compris maternité) Anesthésistes - Actes en secteur hospitalier (DPTAM* / hors DPTAM*)	150%	Immédiat : 200% Après 6 mois : 400%
Frais de séjour en établissement conventionné (y compris hospitalisation à domicile)	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour en établissement non conventionné	100%	150%
Forfait journalier Hospitalier	Frais réels	Frais réels
Forfait journalier Hospitalier en psychiatrie - <i>Limité à 30 jours par an</i>	-	Frais réels
Frais de transport acceptés par le Régime Obligatoire	100%	125%
Chambre particulière (avec nuitée)		
Chirurgie - Médecine - Maternité - Soins de suite <sup>(1)</sup> <i>Limité à 90 jours par an</i>	40€ / jour	Immédiat : 50€ /jour Après 6 mois : 100€ /jour
Psychiatrie et assimilés <i>Limité à 30 jours par an</i>	-	Immédiat : 30€ /jour Après 6 mois : 60€ /jour
Frais d'accompagnant : <i>Limités à 30 jours par an</i>	15€ / jour	40€ / jour
Forfait hospitalisation à la journée <sup>(2)</sup>	15€ / jour	40€ / jour
Confort à l'hôpital : TV - Internet - Téléphone - Presse <i>Dès la 1<sup>re</sup> nuit d'hospitalisation <sup>(3)</sup> - Limité à 20 jours par séjour</i>	5€ / jour	40€ / jour
Frais de soins et de séjour à l'étranger	100%	100%

Accident, hospitalisation urgente ou non (y compris en ambulatoire), maternité, pathologie lourde... Vous avez besoin d'aide ?

Votre Assurance Santé<sup>(4)</sup> vous accompagne et vous apporte des solutions d'aide à la vie quotidienne : aide ménagère, fermeture du domicile quitté en urgence, garde d'animaux...

## Avantages & Services

Téléconsultation médicale	✓	✓
Assistance santé <sup>(4)</sup> vie quotidienne 24h/24 & 7j/7	✓	✓
Protection Juridique Médicale <sup>(4)</sup>	✓	✓
Réseaux de soins Services accessibles depuis votre compte adhérent sur <a href="http://apivia.fr">apivia.fr</a>	✓	✓
Appli mobile : gestion compte adhérents / carte TP numérique	✓	✓
Accompagnement en cas de maladies redoutées (10% réduction sur le site Oncovia)	✓	✓
Éligibilité Madelin	NON	NON

Les garanties exprimées en pourcentage et en euros incluent le remboursement de la Sécurité sociale. Les forfaits sont valables par an et par bénéficiaire à compter de la date d'effet du contrat et ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre. Dans tous les cas, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle et payés en euro.

\*DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM, OPTAM-CO) ayant pour objet l'encadrement des dépassements d'honoraires des professionnels de santé conventionnés (liste des médecins adhérents sur site [www.annuairesante.ameli.fr](http://www.annuairesante.ameli.fr)).

(1) Chambre particulière en soins de suite : centre de rééducation fonctionnelle, maison de repos, centre de convalescence, et de réadaptation.

(2) Participation aux frais engagés lors d'une hospitalisation dite à la journée. Ce forfait ne se cumule pas avec le forfait confort hospitalier. Remboursement sur présentation du bulletin d'hospitalisation et de la facture acquittée à adresser au service prestations d'Apivia groupe Macif - CS 30000 - 79077 Niort CEDEX 9.

(3) Les frais de confort à l'hôpital, sont pris en charge dans la limite de la dépense engagée lors de toute hospitalisation d'au moins 1 nuit. Ce forfait ne se cumule pas avec le forfait hospitalisation à la journée. Prise en charge jusqu'à 20 jours par séjour, sur présentation du bulletin d'hospitalisation et de la facture acquittée à adresser au service prestations d'Apivia groupe Macif - CS 30000 - 79077 Niort CEDEX 9.

(4) Les garanties d'assistance et protection juridique médicale portées au contrat sont assurées auprès d'autres assureurs dont les mentions légales sont annexées aux conditions générales de l'offre remises à la souscription. Informations également disponibles sur votre espace adhérent [apivia.fr](http://apivia.fr).